



## Visite de pré-reprise pendant l'arrêt de travail

PRÉVENTION  
de la  
DÉSINSERTION  
PROFESSIONNELLE

### La visite de pré-reprise, pour quoi faire ?

#### Anticiper

**pendant l'arrêt de travail** les conditions et/ou mesures qui faciliteront un retour au poste le moment venu ou un éventuel reclassement compte tenu de l'état de santé du travailleur.

#### Favoriser

**le maintien dans l'emploi** des travailleurs et éviter la désinsertion professionnelle.

#### Préconiser

**le plus tôt possible d'éventuels aménagements de poste de travail**, un reclassement ou une orientation vers la formation professionnelle.

### La visite de pré-reprise, comment ça se passe ?

#### Un examen médical avant la reprise du travail

La visite de pré-reprise est réalisée pendant la période de l'arrêt de travail, notamment pour **étudier la mise en œuvre d'éventuelles mesures**

#### d'adaptation individuelles du poste de travail.

Au cours de cet examen médical, le médecin du travail peut recommander :

- des aménagements et adaptations du poste de travail ;
- des préconisations de reclassement ;
- des formations professionnelles à organiser en vue de faciliter le reclassement du travailleur ou sa réorientation professionnelle.

À cet effet, il peut s'appuyer sur le service social du travail du Service de Prévention et de Santé au Travail ou sur celui de l'entreprise. À l'issue de cette visite, et sauf opposition du travailleur, le médecin du travail informe l'employeur et le médecin-conseil de ses éventuelles recommandations, afin que toutes les mesures soient mises en œuvre en vue de favoriser le maintien dans l'emploi.

#### Nouveauté 2022

#### Loi santé au travail

La loi a ramené de 3 mois à **30 jours la durée de l'arrêt de travail** au-delà de laquelle le travailleur peut bénéficier d'un examen de pré-reprise. Ces dispositions sont applicables aux arrêts de travail commençant à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022.

#### Qui sollicite la visite de pré-reprise ?

La visite de pré-reprise peut être à l'initiative :

- du travailleur (l'employeur informe le salarié des modalités de cette visite),
- du médecin traitant, du
- médecin-conseil des organismes de sécurité sociale,
- du médecin du travail

### Qui est concerné par la visite de pré-reprise ?

Tout travailleur peut bénéficier de la visite de pré-reprise dans le cas d'un **arrêt de travail d'au moins 30 jours**.





## Visite de pré-reprise pendant l'arrêt de travail

# Nos centres médicaux

Votre service de santé au travail, des équipes et des moyens  
près de chez vous...



### AMIENS - Siège social

77 rue Debaussaux / Quai Charles Tellier  
CS 60132 - 80001 AMIENS CEDEX 1  
Tél. : 03 22 54 58 00  
Fax : 03 22 54 58 01

#### Somme Ouest

**Abbeville**  
Rue Ventôse  
ZAC des Deux Vallées  
80100 ABBEVILLE  
Tél. : 03 22 24 04 45  
Fax : 03 22 20 40 39

#### Rue

29 avenue des Frères Caudron  
80120 RUE  
Tél. : 03 22 24 20 49  
Fax : 03 22 24 21 79

#### Beaucamps-le-Vieux

Centre social  
Secrétariat assuré par le centre de Dury  
10 rue Pierre Gaudefroy  
80430 BEAUCAMPS-LE-VIEUX  
Tél. : 03 22 47 84 70  
Fax : 03 22 46 42 32

#### Somme Nord

**Doullens**  
13 bd Ernest Dehée  
80600 DOULLENS  
Tél. : 03 22 77 29 68  
Fax : 03 22 32 07 23

#### Flixecourt

Centre médical  
Secrétariat assuré par le siège social  
Rue de la Catiche  
80420 FLIXECOURT  
Tél. : 03 22 54 58 00

#### Somme Nord-Est

**Péronne**  
19 rue St-Jean · BP 10202  
80205 PERONNE CEDEX  
Tél. : 03 22 84 19 40  
Fax : 03 22 84 69 81

#### Albert

2 rue d'Aveluy · BP 80049  
80302 ALBERT CEDEX  
Tél. : 03 22 75 21 55  
Fax : 03 22 75 63 50

#### Chaulnes

46 rue Aristide Briand  
80320 CHAULNES  
Tél. : 03 22 83 97 58  
Fax : 03 22 83 18 30

#### Corbie

Centre Hospitalier  
Rue Gambetta  
80800 CORBIE  
Tél. : 03 22 96 87 97  
Fax : 03 22 40 18 03

#### Amiens Métropole

**Amiens Charles Dubois**  
4 rue Charles Dubois  
80000 AMIENS  
Tél. : 03 22 95 12 87  
Fax : 03 22 89 71 11

#### Espace Industriel Nord

68 rue de Poulainville  
80080 AMIENS  
Tél. : 03 22 44 11 94  
Fax : 03 22 54 99 67

#### Boves

Cité des Métiers · RD 935  
Boulevard Michel Strogoff  
80440 BOVES  
Tél. : 03 22 47 01 40  
Fax : 03 22 46 07 08

#### Dury

Chemin rural de la Croix  
Blanche  
Centre Oasis · Bât. Les Tulpiers  
80480 DURY  
Tél. : 03 22 47 84 70  
Fax : 03 22 46 42 32

#### Somme Sud-Est

**Roye**  
3 rue de Montdidier · BP 30024  
80700 ROYE  
Tél. : 03 22 87 07 86  
Fax : 03 22 87 85 65

#### Ham

11 rue du Grenier à Sel  
80400 HAM  
Tél. : 03 23 81 11 81  
Fax : 03 23 81 33 72

#### Moreuil

37 rue du 8 Août 1918  
80110 MOREUIL  
Tél. : 03 22 54 08 31  
Fax : 03 22 54 08 30

#### Montdidier

25 rue Amand de Vienne  
(en face de l'hôpital)  
BP 10105  
80500 MONTDIDIER  
Tél. : 03 22 78 29 97  
Fax : 03 22 37 10 69

#### Nesle

28 rue de la Vierge  
80190 NESLE  
Tél. : 03 22 88 37 40  
Fax : 03 22 37 45 08